

**ASPTT MONTLUCON BADMINTON – Tournoi Double et Mixte
R, D et P // DD – DH – DM
Règlement particulier**

↳ Toute inscription à ce tournoi national entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBad et en règle avec celle-ci. Les joueurs **minimes (à partir du classement R6)**, cadets et juniors sont acceptés.

Le Juge-Arbitre du tournoi est Laurence URBANIAK

↳ Droits d'engagement : 1 tableau : 12 €
 2 tableaux : 17 €

Le nombre de participants est limité à **90 paires le samedi et 72 paires le dimanche**

Lieu du tournoi : **Gymnase des Guineberts**, Allée Jean Jacques Soulier, 03100 Montluçon

Date limite d'inscription : 17 Mars 2018 (date de réception).

Les inscriptions (une feuille par club de préférence), sont à envoyer avec leur règlement à l'adresse suivante :

Nicolas VALLAN, 7 Impasse du Stade 03310 Durdat-Larequille
Adresse mail : asptmbad03@gmail.com

Si le nombre d'inscrits est atteint avant la date butoir, le cachet de la poste (avec paiement) fera foi. Une liste d'attente pourra être établie.

↳ 2 tableaux sont autorisés par joueur (1 tableau par jour).

Les doubles et mixtes seront joués en poule. Les doubles hommes et dames se joueront le Samedi, les doubles mixtes le Dimanche

↳ Le Comité d'Organisation constituera les tableaux en fonction des C.P.P.H à la date du 17 Mars 2018
Les têtes de série seront désignées en fonction du C.P.P.H.

↳ Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points).

En cas d'égalité entre deux joueurs/paires au terme des matchs de poule, le classement tiendra compte du match particulier entre eux.

En cas d'égalité entre trois joueurs/paires au terme des matchs de poule, le classement tiendra compte du nombre de sets, puis nombre de points et enfin de l'âge (le plus jeune). Après chaque étape, dès que le nombre de joueurs/paires revient à 2, c'est le match particulier qui fait foi.

Le tirage au sort aura lieu le 23 Mars 2018.

↳ En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus vite, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la Ligue AURA par courrier à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

37 route du Vercors

38500 SAINT-CASSIEN

ou, **de préférence**, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

↳ Le Juge-Arbitre pourra modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'est commencé.

↳ Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBad.

Point particulier, si le volant touche un élément de la structure :

- à l'engagement, il sera remis une fois,
- au cours de l'échange, il sera faute.

↳ Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au Juge-Arbitre ET à la table de marque.

Après le troisième appel, le joueur absent sera déclaré WO.

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs.

↳ En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle :

- Plumes : Forza S6000
- Plastiques : Yonex Mavis 500

Les volants sont à la charge des joueurs.

↳ **Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de trois minutes qui comprennent le test des volants, l'échauffement, le tirage au sort et les changements de tenues.**

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs, est fixé à vingt minutes.

↳ Les matchs seront auto-arbitrés.

Dans la mesure du possible, si des joueurs le souhaitent, les finales pourront être arbitrées par des arbitres désignés par le comité d'organisation, et ce en accord avec le Juge-Arbitre.

↳ Les décisions du Juge-Arbitre sont sans appel.

↳ Seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase.

↳ En cas de perte ou de vol, le comité d'organisation n'est pas responsable.

↳ Bon tournoi et merci de votre participation.

Le Comité d'Organisation